Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI, Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO, Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON, Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD), M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)

Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

3/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Adoption du Compte de Gestion 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME informe les membres du conseil que, conformément à l'article L.1612-12 du CGCT, le percepteur a fait parvenir au siège du syndicat le compte de sa gestion 2024.

Il le propose à la lecture des membres du syndicat et constate un résultat identique au centime d'euro près, au compte administratif.

Il demande aux conseillers syndicaux d'approuver le compte de gestion 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président

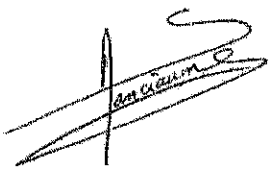

Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL





Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO,
Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON,
Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD), M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)
Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

4/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Adoption du Compte Administratif 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

Il convient aujourd'hui d'approuver le compte administratif.

Ce compte fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 156 270,21 €
- Recettes : 453 735,03 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 297 464,82 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 167 711,09 €
- Recettes : 210 859,14 €

Soit un excédent d'investissement de : 43 148,05 €

Le résultat global de clôture s'établit donc à 340 612,87 €

Conformément à la règle, M. SANCIAUME sort de la salle et ne participe pas au vote. Il demande à Mme HOFFMANN de faire adopter le compte administratif 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président

Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL

PRÉFECTURE DU GARD
- 8 AVR. 2025
COURRIER ARRIVÉ

Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR
L'AMENAGEMENT
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO,
Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON,
Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD), M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)
Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

5/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Affectation des résultats 2024

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME propose d'affecter les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- Report en section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »: le montant de 132 384,82 €
- Affectation au compte 1068 « réserves – Excédents de fonctionnement capitalisés » : le montant de 165 000 € (réserves)
- Report en section d'investissement, au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » : le montant de 43 148,05 €

M. SANCIAUME propose aux membres du conseil de confirmer cette affectation des résultats.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président

Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL

PRÉFECTURE DU GARD
- 8 AVR. 2025
COURRIER ARRIVÉ

Département du Gard

Arrondissement de Nîmes

SYNDICAT POUR *L'AMENAGEMENT*
Du site du Lycée
Hôtel de ville
2 rue de la République
BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon cédex

Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations

Du syndicat pour l'aménagement

Du site du Lycée

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Quorum : 14
M. PASTOUREL est désigné secrétaire de séance

Séance du 2 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Villeneuve lez Avignon pour sa session ordinaire du mois d'Avril 2025, sous la présidence de M. SANCIAUME, président de l'assemblée.

Présents :
M. PASTOUREL, Mme HOFFMANN Monique, Mme HALILI,
Mme HOFFMANN Christel, Mme GAFFET, M. ZANIRATO,
Mme CLAPOT, Mme CAYOL, Mme LAUTIER, Mme BON,
Mme THUAIRE, Mme MEISSONNIER (suppléante de Mme ARNAUD),
M. FERRARA (suppléant de Mme VIDAL)
Absents Excusés :
Mme LOUVARD
Mme DIBON
Mme VIDAL (représentée par M. FERRARA)
M. DEVEZE
M. MUONGHANE
M. CATUOGNO
Mme ARNAUD (représentée par Mme MEISSONNIER)
Mme FERRARO
Mme JEAN
M. MICALLEF
Mme MALLAH
Mme BENHAMOU
Mme ARTERO
M. COUSTON

6/2025 - OBJET : FINANCES LOCALES - Vote du budget primitif 2025

Rapporteur : M. SANCIAUME

M. SANCIAUME propose aux membres du conseil syndical le budget primitif 2025.

Celui-ci s'équilibre de la manière suivante :

- section de fonctionnement
  - Dépenses et recettes : 447 268,34 €
- section d'investissement
  - Dépenses et recettes : 503 581,17 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 3 avril 2025.

Le Président

Alain SANCIAUME

Le Secrétaire de Séance

Jacques PASTOUREL

PRÉFECTURE DU GARD
- 8 AVR. 2025
COURRIER ARRIVÉ